



COVID-19 PREVENTION, TRAITEMENT, SOINS ET SOUTIEN CONTRE

LE VIH POUR LES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES¹

Conseils aux prestataires de services

Planifiez

Évaluez les besoins et faites des réserves d'aiguilles stériles, de seringues, de tous autres articles, médicaments délivrés sans ordonnance et de naloxone.

Ayez une **stratégie de communication** claire

Prévoyez **l'absence d'employés**

Promouvez la **distribution secondaire (par les pairs)** d'aiguilles stériles et de seringues. Prévoyez des **livraisons à domicile** pour les personnes en confinement.

Délivrez des **autorisations** aux employés de sensibilisation suivant les exigences gouvernementales afin de ne pas leur faire courir le risque d'amendes ou d'emprisonnement.

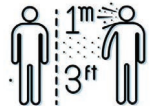
Créez un **environnement de travail sans danger** dans les services de réduction du VIH – évitez le surpeuplement :

- ▶ Offrez des fournitures supplémentaires aux clients, y compris des aiguilles stériles et des seringues, autre matériel d'injection, de fumage et de reniflement ainsi que du naloxone.
- ▶ Assurez-vous d'offrir aux personnes dans un état clinique stable des **doses de plus longue durée de thérapie de substitution aux opioïdes (TSO) à suivre à domicile**
- ▶ Préparez les doses à l'avance pour chaque personne
- ▶ Planifiez les heures de collecte afin d'éviter l'encombrement des locaux
- ▶ Commencez à mettre en œuvre la politique **TSO à domicile** là où elle n'existe pas encore
- ▶ Fournissez des recharges et doses supplémentaires aux clients ayant le **VIH/HCV** ou d'autres médicaments de maladies chroniques
- ▶ **Coordonnez** avec d'autres services de santé pour assurer la continuité de la prise en charge médicale



Empêchez la propagation du COVID-19 sur votre lieu de travail

Pratiquez la **distanciation sociale**. Aussi bien le personnel que les clients devraient garder un minimum de **1 mètre (3 pieds)** de distance entre eux à tout moment.



Offrez des services sur le terrain en maintenant une distance de **1 mètre (3 pieds)** entre les employés de sensibilisation et les clients et en suivant les protocoles d'hygiène.

Assurez-vous que vos lieux de travail sont propres et hygiéniques :

- ▶ Les surfaces (telles que les bureaux et tables) et objets (tels que les téléphones et claviers) doivent être **essuyés régulièrement avec un désinfectant**
- ▶ Promouvoir un **lavage des mains régulier et complet (20 secondes)** par les employés et les clients
- ▶ Mettez des **distributeurs de gel désinfectant pour mains** dans les endroits les plus fréquentés du lieu de travail et assurez-vous que ces distributeurs sont régulièrement rechargés
- ▶ **Collez des affiches** pour promouvoir le lavage des mains
- ▶ Assurez-vous que le personnel et les clients ont **accès** à des endroits où ils peuvent se laver les mains avec du savon et de l'eau



Promouvoir une **bonne hygiène respiratoire** dans le lieu de travail :

- ▶ Mettre des affiches pour promouvoir **l'hygiène respiratoire** et la conduite à suivre en cas de toux
- ▶ Si possible, fournir des **bavettes et gants en latex à vos employés**, ainsi que des corbeilles fermées pour l'élimination hygiénique de tout article utilisé.



Informez vos employés et clients que si le COVID-19 se répand dans leur communauté, toute personne même souffrant d'une légère toux ou petite fièvre (37,3°C / 99,14 F ou plus) doit rester chez-elle.

Appliquez le principe « **une personne à la fois** ». Évitez l'encombrement des locaux en recevant une personne à la fois. Toutes consultations et interactions entre le personnel et les clients doivent se faire individuellement.



Passez au virtuel. Les consultations médicales, services de santé psychologique et mentale devraient passer au virtuel ou sur des plateformes en ligne telles que le téléphone et l'email.

¹ Guide Technique de l'OMS, de l'ONUDC et de l'ONUSIDA pour que les Pays Fixent des Objectifs d'Accès Universel à la Prévention, au Traitement et aux Soins du VIH pour les Utilisateurs de Drogues Injectables, révision de 2012 (Genève, OMS, 2012).